

## COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2016

**Etaient présents :**

**Les représentants de parents :**

Mme Emel Efe GÖKSEL, Mme Celine PARLAK, Mme Laetitia GHANDHOUR, Mme Lerna MANKEOGLU, Mme Eren Lea KARSLI, Mme Ebru ÖZKAYA BAYKAL, Mme Bahar ÖZAY, M. Luis Ernesto GOMEZ, Mme Regine WINISDOERFFER, Mme Aylin ÖZKAN, M. David BAGLIETO.

**Les enseignants :**

PS : Mme Françoise ALMANSA, MS : Mme Florence FRAGNE et Mme Isabelle ULUS, GS : Mme Chloé RUEFF et Mme Alexandra DA PAZ, CP : Mme Annie ROUXEL et Mme Zoé ULKER, CE1 : Mme Laurence INCEDAYI et Mme Geneviève SCHMITT, CE2 : Mme Emmanuelle DOMPNIER (excusée) et Mme Claire NOËL, CM1 : Mme Brigitte LEJEUNE et Mme Lauriane MOINE, CM2 : M. Xavier FILOREAU,  
Enseignante FLScO : Mme Emmanuelle BERNARD,  
Enseignante de turc : Mme Gulmisal LEPOUTRE,  
Enseignante d'anglais : Mme Ceyhin SARPER (Excusée),

**La direction de l'établissement :**

Mme Dominique CORNIL proviseur du lycée Pierre Loti.  
M. Yves TAMPELLINI directeur administratif et financier (excusé).  
M. Philippe PLATIAU président du conseil d'école.

Le directeur souhaite la bienvenue à Mme Cornil, aux représentants élus des parents, aux enseignants, et les remercie de leur présence à ce premier Conseil d'école de l'année scolaire 2016 - 2017. Le secrétariat de séance est confié à deux représentants des parents élus Mme Ebru ÖZKAYA BAYKAL et Mme Laetitia GHANDOUR, le secrétariat-adjoint est confié à Mme Brigitte LEJEUNE, enseignant(e). Le compte-rendu définitif sera établi avant la réunion du conseil d'établissement.

Il précise qu'une réunion préparatoire au conseil d'école s'est tenue la semaine précédente et souhaite, compte-tenu, du nombre important de présents à ce conseil d'école, que les échanges entre enseignants et parents seront fructueux.

La liste d'émargement est signée par tous les membres présents. Le conseil d'école s'est réuni le lundi 14 novembre 2016 sur l'ordre du jour suivant :

La mise en place du conseil d'école.

Le bilan de la rentrée.

Les calendriers des événements et réunions.

La feuille de route du primaire et le projet d'école lié au projet d'établissement (priorités pédagogiques).

L'enseignement des langues et le FLScO.

Le suivi des élèves : PAI, PPRE, PAP, PPS.

La santé et la sécurité.

Les questions diverses à déposer au 48h00 à l'avance au directeur primaire.

## 1. La mise en place du conseil d'école.

- L'organisation et fonctionnement du conseil d'école est cadré par la circulaire AEFE N°001990 (CF. DOCUMENT JOINT).
  - Les attributions du conseil, sa composition et son fonctionnement sont connus de tous. Le conseil d'école, qui doit être un vrai lieu de dialogue et d'écoute, est mis en place.
- Le règlement intérieur (CF. DOCUMENT JOINT) du conseil d'école a été adressé aux parents. Un tour de table est organisé. A l'issue des échanges, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité et sera joint au compte-rendu du conseil d'école.

## 2. Le bilan de la rentrée (modalités, aménagements, perspectives).

- Rentrée scolaire :
  - La rentrée s'est bien déroulée et le dispositif d'accueil échelonné a bien fonctionné. D'éventuels aménagements pourront être éventuellement proposés lors du troisième conseil d'école.
    - Mme Cornil intervient pour indiquer qu'à Tarabya, la rentrée n'a pas été totalement satisfaisante. Elle évoque une solution possible pour l'année prochaine: les bus pourraient fonctionner dès le premier jour ce qui désengorgerait la rue devant l'établissement.
    - Il serait d'ailleurs souhaitable que les inscriptions au service des bus se fassent en ligne et non sur place.
    - Enfin il serait envisageable d'échelonner la rentrée des CM1-CM2
  - Le directeur souligne deux difficultés :
    - La connaissance par certains parents de la classe de leur enfant avant la rentrée scolaire, ce qui est contraire aux règles fixées.
    - Les demandes de parents pour que leur enfant soit avec tel ou tel enseignant ou dans telle ou telle classe :
      - La répartition des élèves se fait en fonction de critères objectifs utilisés en France et validés en conseil d'école. (CF. DOCUMENT JOINT). Il est nécessaire sans doute de mieux informer les parents car c'est un processus très transparent.
- Travaux :
  - Certains aménagements ont été réalisés et d'autres sont en cours.
    - Aménagement des cours de maternelle.
    - Tracés des jeux sur la cour de Tarabya.
    - Installation d'une grille de sécurité dans la montée vers l'école.
    - Renforcement de la porte donnant au Palais de France sur la cour du haut.
      - Mme Cornil rappelle que la sécurité est l'affaire de tous et qu'il faut signaler toute anomalie et qu'elle communique avec les parents au sujet de la sécurité seulement et toujours en lien avec le poste diplomatique de l'ambassade. En cas de doutes ou d'inquiétude, les parents ne doivent pas hésiter à

- contacter l'école directement au téléphone, par mail ou en prenant rendez-vous.
  - Les travaux ont été décidés dans le respect des remarques des services de sécurité consulaires et de l'intervention du responsable sécurité de l'AEFE.
- Commandes scolaires :
  - Commandes de manuels, cahiers et de fournitures en France.
    - Si les commandes de manuels n'ont pas posé de problème. La livraison des cahiers et des fournitures a été compliquée et retardée, difficulté liée au suivi par les services douaniers.
    - Le directeur propose de lancer les commandes dès mars 2017 ce qui faciliterait le suivi et la réception.
- Equipe enseignante :
  - L'ensemble de l'équipe enseignante était constituée pour la rentrée. Le directeur rappelle toutefois :
    - Le remplacement de Mme Bénédicte ISIM par M. Laurent BARTHAUX en classe de PSA à compter de la rentrée,
    - Celui de Mme Aurore GÜVEN par Mme Aurélie MONTEL en CE2A à compter du 07 11 2016.
  - Malgré la difficulté pour recruter des personnes en contrat d'appel, nous sommes parvenus à recruter deux contrats d'appel qui viennent renforcer la présence de Mme Zehra ONURAL :
    - Mme Véronique ENGELHARD.
    - Mme Mariane ERTÜGRÜL.
    - Un troisième contrat d'appel sera recruté en février. Il s'agit d'une enseignante titulaire qui arrive de Sydney avec son mari.
    - Le remplacement de Mme Suna Coskun, CM2D, qui, partira en congé de maternité en janvier prochain, sera effectué par une seule personne.
- Perspectives de développement informatique :
  - Changement de l'équipe informatique. Très impliquée et réactive.
  - Livret numérique LivrEval, ouvert aux enseignants de langues. Toutefois, à noter que LivrEval sera sans doute abandonné en maternelle afin de mieux répondre aux demandes institutionnelles concernant l'évaluation des élèves de maternelle et à la mise en place du livret de réussite.
  - Espace numérique de travail (ENT) permettant d'avoir un lien entre les parents et la classe (devoirs, projets, blog éventuel...).
  - Logiciel de gestion des absences PRONOTE qui va être mis en œuvre très prochainement. Suivi spécifique effectué par Mme Marie TOPCUOGLU. Les modalités de suivi des absences vous seront transmises.
  - Mises en place de classes numériques tests :
    - Nous devrions parvenir à rendre enfin opérationnels le matériel testé et les logiciels choisis, dans une perspective de généralisation.

### 3. Le calendrier des évènements et réunions.

- Mise en place de cycles EPS à Beyoglu et Tarabya :
  - Malgré un engagement fort des enseignants de Beyoglu et Tarabya, la mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS demeure malgré tout compliquée en particulier pour les classes de CM1 et de CM2 qui sont dépendantes des installations louées. Mme Cornil et M. Tampellini se sont rendus à ENKA afin de rencontrer les responsables et leur faire part de nos spécificités. C'est un dossier à suivre de près.
- Alerte incendie à Beyoglu le mardi 15 novembre, à Tarabya le 17 novembre. Il est rappelé que des exercices séisme et de confinement seront réalisés dans le respect des demandes du ministère et de l'AEFE.
  - Il est rappelé qu'au-delà de l'action de l'établissement dans le domaine des exercices, il est important que les parents soient sensibles aussi à ces problématiques à la maison.
- Le conseil d'établissement se déroulera le jeudi 17 novembre.
- Fête de Noël : Pas de dates fixées définitivement.
  - Le groupe de travail des parents a pris l'attache du groupe de travail Noël de Beyoglu. Il peut se rapprocher également des enseignants de Tarabya.
  - Il est rappelé que, malheureusement, les parents ne pourront être présents pour des raisons de sécurité.
  - Est évoqué également la transmission aux parents des photos et films par le biais de liens. Cette procédure sera bien sûr reconduite.
  - Il y a eu un manque au niveau du service informatique en fin d'année dernière et certains documents, photos, vidéos des chants et spectacles des élèves, n'ont pas été mis en ligne à la disposition des parents.
- Mission en janvier 2017 de M. Philippe Kerebel, IEN, qui inspectera des collègues et conduira des animations pédagogiques pour la maternelle.
  - Réunion à programmer avec des parents élus du conseil d'école.

### 4. Les effectifs et la structure de l'école.

- Effectif :
  - Nombre d'élèves : 760 à l'école primaire, 230 en maternelle, 530 en élémentaire.
  - A noter que nous avons effectué 4 passages anticipés depuis la rentrée scolaire :
    - 1 CP vers CE1, 1 CE1 vers CE2, 1 CM1 vers CM2 et 1 CM2 vers 6<sup>ième</sup>.
- Structure : 31 classes au total dont 1 cours double.
  - Nombre de classes à Tarabya : 4 CM1 et 4 CM2.
  - Nombre de classes à Beyolu : 2,5 PS, 3,5 MS, 4GS, 5 CP, 4 CE1, 4 CE2.
- Personnel :
  - 32 enseignants du 1<sup>ier</sup> degré.
  - 7 enseignants de turc.
  - 5 enseignants d'anglais.
  - 2 enseignants FLE.
- L'école n'a pas connu de départs massifs. Il y a stabilité des effectifs.

5. La feuille de route du primaire et les projets :

- Élément clé du fonctionnement pédagogique de l'école :

**FEUILLE DE ROUTE = CADRE DE FONCTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS POUR L'ANNEE.**

**CADRE = PRISE EN COMPTE DES PRIORITES DU MINISTERE (NOUVEAUX PROGRAMMES...), DE L'AEFE (P.O.S), DU PROJET D'ETABLISSEMENT (\*TROIS AXES) ET DU BILAN DE LA MISSION INSPECTEUR (SPECIFICITES PIERRE LOTI).**

**PRISE EN COMPTE = ADAPTER LES PRATIQUES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES EN VISANT LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES ET EN ASSURANT LA CONTINUITE DES APPRENTISSAGES. CONSTRUIRE LES PARCOURS DE CHAQUE ELEVE (PARCOURS LANGUES, PARCOURS CITOYEN, PARCOURS ARTISTIQUES ET CULTUREL...)**

- Axes du projet d'établissement pour rappel :

\* Le Lycée Pierre Loti, un lycée français en Turquie, une communauté scolaire innovante et riche de sa diversité.

\* Un établissement qui conduit tous les élèves vers la maîtrise du français, la réussite et l'autonomie

\* Un établissement qui forme des citoyens responsables et solidaires, autonomes et impliqués, pour une citoyenneté en actes, au quotidien.

- Les projets :

- Projets sont initialisés par les maîtres.

- Ils s'intègrent dans la pratique quotidienne de la classe. L'enseignant est le maître d'œuvre même s'il reçoit l'appui d'un intervenant extérieur.
- 35 projets en tout : (CF. DOXUMENT JOINT)
  - 17 projets impliquant une seule classe.
  - 4 projets impliquant au moins deux classes.
  - 14 projets impliquant un niveau, ou un cycle ou l'école.
- Montant de plus de 13000€, véritable engagement financier pour l'établissement.
- Projets qui s'inscrivent dans les priorités des programmes et celles de l'AEFE (Projets qui impliquent un engagement financier pour le matériel qui sera conservé par l'école.
- Les projets seront débattus et validés lors du prochain conseil d'établissement du 17 novembre.

6. L'enseignement des langues et le FLScO.

- FLScO :

- Le directeur rappelle les avancées dans le domaine du FLScO, restructuration des interventions de Mme Emmanuelle BERNARD et celle de Mme Ayse TESSON.

- Prise en charge des élèves difficulté langagière.
  - Externalisation pour ceux qui ont besoin d'être suivi individuellement ou en tout petit groupe.

- Intervention des enseignantes de FLSCO dans les classes pour les autres.
- Partage des contenus entre les enseignants des classes et les enseignantes de FLSCO pour une meilleure continuité des apprentissages. Important de noter que les élèves pris en charge hors de la classe ne manquent de nouveaux apprentissages, des activités langagières sont mises en place également en classe pendant ce temps de suivi.
- Les parents sont tenus au courant des progrès en lien avec l'enseignant. Cette structure est beaucoup plus efficace aujourd'hui et les besoins mieux déterminés. Mme Bernard précise qu'elle suit maintenant hors de la classe environ 35 élèves cette année alors qu'elle en avait le triple l'an dernier.
- Langues :
  - Point fait par le directeur sur les avancées en langues :
    - Formalisation des progressions langagières sur les trois cycles
    - Prise en charge des élèves en groupes de compétences.
    - Nouvelles évaluations et utilisation de LivrEval dans le respect du cadre européen des langues. Détermination des compétences à acquérir et du niveau atteint
    - Des certifications seront progressivement mises en place sur différents niveaux en fonction des compétences atteintes par les élèves.
  - Le directeur répond aux questions d'un parent :
    - Monsieur Platiau rappelle la priorité donnée au français, Pierre Loti est un établissement français du réseau de l'AEFE. Viennent ensuite la langue du pays d'accueil et l'anglais (priorités fixées par une circulaire de l'AEFE de 2012). Il insiste sur le fait, que sur les trois cycles il y a maintenant une véritable formalisation de la coordination entre le français, le turc et l'anglais. Ce travail doit être achevé cette année et correspond aussi à une demande de l'Inspecteur.
    - Le fonctionnement des classes de langues s'articule autour de groupes de compétence et des nouvelles modalités d'évaluation dans le respect du cadre européen des langues.
    - Ce travail est largement engagé mais sera présenté à l'inspecteur lors de sa prochaine venue.
    - Concernant l'utilisation d'un manuel, au-delà des considérations financières, c'est surtout la pratique pédagogique qui est essentielle, on apprend une langue en l'utilisant. Les pratiques langagières orales ont été développées, elles s'inscrivent dans des progressions et programmations qui doivent permettre aux élèves d'acquérir des compétences à l'écrit. L'utilisation du manuel paraissait très enfermante et limitait le temps d'expression des élèves tout comme la pertinence de la progressivité des apprentissages.

## 7. Le suivi des élèves :

- Les dispositifs existants de suivi des élèves sont maintenus, toutefois de nouvelles modalités ont été mises en œuvre :
  - Prolongement de l'APC (Activité Pédagogique Complémentaire).
    - Les APC offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

- Les enseignants peuvent aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.
- Appui du FLSCO. (CF. Point 6)
- Nouvelles évaluations initiales.
  - Mieux cibler les difficultés ou les réussites des élèves. Utilisation d'évaluations de l'Académie de Rennes (FLUENCE), ce sont des évaluations qui permettent de mesurer les compétences des élèves dans le domaine de la lecture, de la maîtrise de l'orthographe et du vocabulaire.
- A noter la mise en œuvre du cahier de réussite en maternelle :
  - Nouvel outil d'évaluation en cours de construction. Abandon probable de LivrEval en maternelle. Les collègues ne trouvent pas le cahier de suivi de LivrEval assez pertinent. Ce cahier de réussite permettra de renforcer les modalités d'évaluation positive, d'impliquer l'enfant et les parents dans les progrès réalisés.
- Rencontre encore plus fréquente avec les familles, les enseignants et les élèves.
  - Piste de travail à la maison.
  - Organisation du suivi scolaire à la maison.
  - Transmission d'outils en particulier dans le domaine de la langue.
- Les outils PAI, PPRE, PAP, PPS : Des dispositifs institutionnels au service de l'accompagnement des élèves.
  - Le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :
    - Il concerne certains enfants malades, c'est avant tout une démarche d'accueil résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade. Il a pour but de faciliter l'accueil de cet enfant.
    - Le rôle de chacun et la complémentarité des interventions sont précisés dans un document écrit.
    - Ce document organise, dans le respect des compétences de chacun et compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant ou de l'adolescent, les modalités particulières de la vie quotidienne dans la collectivité et fixe les conditions d'intervention des partenaires. Sont notamment précisés les conditions des prises de repas, interventions médicales, paramédicales ou de soutien, leur fréquence, leur durée, leur contenu, les méthodes et les aménagements souhaités.
  - Le PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) :
    - Le PPRE, préalablement discuté avec les parents de l'élève ou son représentant légal, précise les formes d'aides mises en œuvre pendant le temps scolaire ainsi que, le cas échéant, celles qui sont proposées à la famille en dehors du temps scolaire. Il définit un projet individualisé qui devra permettre d'évaluer régulièrement la progression de l'élève.
    - Le PPRE est souple, il est constitué d'actions qui ciblent des connaissances et des compétences précises. C'est un programme adapté aux besoins de chaque élève, qui s'appuie sur les compétences acquises. Il est en outre

modulable : son contenu et son intensité évoluent en fonction de l'élève concerné. Il est enfin temporaire : sa durée est fonction de la difficulté rencontrée par l'élève, ainsi que de ses progrès.

- Le PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) :
  - Le PAP est destiné à des élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages («DYS» dyslexie, dysphasie, troubles du langage...). Il prend en compte ces difficultés dans la durée
  - Le PAP s'inscrit dans l'ensemble des mesures en faveur des élèves en difficulté figurant dans le Décret n° 2014-1377 du 18 novembre 2014 "Suivi et accompagnement pédagogique des élèves". Il se présente comme un projet à part entière destiné à des enfants présentant des troubles des apprentissages, mais qui pour leur scolarité n'ont besoin que d'aménagements pédagogiques.
- Le PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) :
  - Le PPS est proposé aux élèves atteints d'un handicap.
  - Il est proposé à chaque enfant handicapé un parcours de formation qui fait l'objet d'un projet personnalisé de scolarisation assorti des ajustements nécessaires en favorisant, chaque fois que possible, la formation en milieu scolaire ordinaire.
  - Le projet personnalisé de scolarisation définit les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales

#### 8. La santé et la sécurité (Restauration, service de santé, PPMS, Sécurité au sens large...).

- Restauration scolaire :
  - La commission cantine se réunit mensuellement, fait le point sur les menus, les modalités d'organisation du service. Les choses s'améliorent véritablement et le dialogue avec Askur est franc et efficace, toutefois, la vigilance doit être de mise car la qualité des repas demeure encore parfois irrégulière.
- Service de santé :
  - Le service de santé cadre toutes les questions sanitaires.
    - Suivi des élèves.
    - Information dans les classes, formation.
    - C'est vers lui que les parents doivent revenir pour tout problème. Il vous informe en cas de problème.
- Les absences :
  - Mise en place prochaine de l'application PRONOTE afin de gérer les absences de manière informatique.
  - Suivi assuré en temps réel.
  - Modalités pratiques seront transmises aux parents.

Le directeur remercie tous les participants et lève la séance à 19h15.